

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: 8

Artikel: Sur l'entrée de l'armée Bourbaki en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 8.

Lausanne, le 21 Avril 1871.

XVI^e Année.

SOMMAIRE. — Sur l'entrée de l'armée Bourbaki en Suisse. — Sur la réorganisation du Commissariat fédéral des guerres. — Pièces officielles. — Ordre général pour les écoles d'instructeurs et de tir (bataillon de cadres), réunies à Thoun du 16 avril au 6 mai 1871. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Metz. (Journal d'un officier suisse après la capitulation.) — Rapports du général Metman sur la bataille de Pange (14 août) et sur les combats de Servigny et de Noiseville (31 août et 1^{er} septembre 1870).

SUR L'ENTRÉE DE L'ARMÉE BOURBAKI EN SUISSE.

Les renseignements ci-dessous, qui renferment plusieurs détails pouvant intéresser le public suisse, sont extraits de correspondances particulières d'officiers supérieurs français internés en Suisse, adressées à des camarades ou à d'anciens chefs en France et en Allemagne, correspondances que d'obligeants procédés nous permettent de faire connaître à nos lecteurs.

Un officier d'artillerie écrivait ce qui suit :

Après avoir inspiré des craintes sérieuses aux Prussiens, près de Belfort, la fatalité nous a ramenés à Pontarlier, où nous avons souffert du froid et de la faim, et n'avons sauvé notre matériel qu'en le faisant passer en Suisse. Les Prussiens ont essayé de couper notre retraite, et nous ont accompagnés de leurs boulets jusqu'à la frontière. Les officiers suisses ont dû faire cesser le feu, les projectiles prussiens tombaient déjà sur le territoire suisse.

Nos soldats ne pouvaient plus se défendre, usés par la fatigue et les veilles dans la neige. Il a donc fallu subir la triste nécessité de se faire désarmer.

Bourbaki n'a pas été heureux dans son attaque près de Belfort, jusque-là nous avons marché de succès en succès. Devant Héricourt, les Prussiens avaient des positions d'où trois jours de combat et de tir à outrance n'ont pu les déloger. — Je crois que Bourbaki n'avait pas la première connaissance de la position, que l'on a vainement essayé de tourner⁽¹⁾. Les Prussiens recevaient sans cesse des renforts par l'Alsace.

Nous avons construit des batteries fixes qui ont bien tenu, mais comme il y avait peu de place pour les établir, nous n'avons pu être assez en nombre et nous n'avons pu éteindre les batteries prussiennes, aussi bien celles qui étaient revêtues, que celles de campagne qui avaient la ressource de se tenir à très-grande distance. Au surplus, la position des Prussiens nous dominait, ils avaient au moins 60 pièces en batterie et nous n'avons pu leur en opposer que 24, avec du 12 par exemple, et 6 mitrailleuses, dont 2 seulement ont pu faire feu. Dans la nuit du troisième jour, on a pris subitement la résolution de se retirer.....

Bourbaki s'est tiré un coup de pistolet à Besançon. Il avait perdu la tête. Au-

(¹) Au delà, à gauche de Frahier, par le *Ban de Champagney*, *Aurelles-le-Haut*, *Aurelles-le-Bas* et *La Chapelle sous Chauv*, il existe une route et une dépression de terrain au pied des derniers contreforts du *Ballon de Girumagny*. C'est une route vicinale de grande communication, praticable en tout temps à l'infanterie, au-dessus du passage du tunnel du chemin de fer. Aucune tentative n'a été faite de ce côté-là. Il n'y a que 6 à 8 kilomètres de Frahier, où était l'extrême gauche française. — *Le corr.*

tour de cette ville nous avons perdu un temps précieux en marches et contremarches, sans faire occuper sérieusement les points importants de Quingey, de Dôle, de Salin, etc., etc., sans pousser en masse vigoureusement sur Grey et Dijon ; cette dernière ville était en notre pouvoir. Pendant ce temps, les Prussiens nous ont occupés dans toutes les directions. Le général Clinchant a eu le triste devoir de conduire une armée épuisée, indisciplinée, sans chefs, démoralisée, jusqu'à Pontarlier où les Prussiens nous ont suivis en resserrant les liens, d'abord très-éloignés et dispersés, qui nous enveloppaient. Le matériel est entré à peu près en entier en Suisse, mais les convois, qui du reste étaient à sec, ont dû tomber en partie entre les mains de l'ennemi.

Les Suisses se montrent très-sympathiques à nos malheurs, je crois que nous n'avons plus qu'à courber la tête, à la merci de nos vainqueurs. A Besançon, on parlait encore de trahison ; c'est ce qui a troublé la conscience de Bourbaki. *Imprévoyance et incapacité*, voilà sans doute ce que l'on peut reprocher au commandement ; c'est déjà bien assez, c'est déjà trop.

Une autre lettre, d'un officier de cavalerie, explique comme suit les cruelles et fatales indécisions du commandant en chef de l'armée de l'Est :

Bourbaki avait auprès de lui, pour le surveiller, un certain M. Deserre, ingénieur de 25 à 30 ans, délégué comme commissaire par le gouvernement de Bordeaux. C'est lui qui donnait les ordres généraux, c'est lui qui empêcha l'armée de se retirer à temps, qui l'arrêta à Besançon, etc. Bourbaki, déjà mis en suspicion légale par Gambetta, menacé par M. Deserre qui pouvait et devait l'accuser pour se disculper, se crut déshonoré et prit une résolution extrême....

Ici, à Zurich, nous avons momentanément 5,000 internés français ; les mobiles paraissent assez éprouvés par 3 mois de campagne. Par contre, deux régiments de ligne, dont le 92^{me}, sont dans un parfait état de propreté, de santé, de tenue et de discipline. Ils viennent directement de l'Afrique à l'armée de la Loire et de là à l'armée de l'Est. On les a reçus aux cris de « *Vive la France, vive l'armée.* » C'était un vrai triomphe pour eux, les villages qui n'en ont pas en réclament. Vraiment, les Suisses sont aussi bons et braves que possible, et nous sont des plus sympathiques

« Il ressort de ces diverses communications, nous dit avec raison notre correspondant, deux faits d'une importance de premier ordre au profit de la science expérimentale pour ceux qui en ont connu le besoin, comme le ministre de la guerre de la délégation de Bordeaux, lorsqu'il décrétait la victoire :

1^o C'est que l'on ne saurait trop flétrir la présence aux armées des commissaires-délégués qui n'entendent rien aux choses de la guerre.

2^o C'est que l'organisation des régiments de l'ancienne armée régulière est bien supérieure à celle des levées en masse, dont les cadres sont aussi incapables que leurs hommes, même si l'organisation des régiments laisse à désirer. »

— La correspondance suivante a été échangée entre M. le général Clinchant, commandant en chef de l'armée française internée en Suisse, et M. le président de la Confédération :

Berne, le 20 mars 1871.

Monsieur le président,

Au moment de quitter le sol hospitalier de la Confédération suisse, je tiens à exprimer à V. E. au nom de l'armée que je commandais, le profond souvenir de reconnaissance que nous emporterons tous de l'accueil plein de sympathie qui nous a été fait par vos compatriotes.

Je voudrais pouvoir donner directement ce témoignage de notre gratitude à tous les officiers fédéraux qui ont commandé les dépôts d'internement, à tous les méde-

cins qui ont dépensé près de nos malades leur temps et leur talent, à toutes les dames qui leur ont apporté des soins si précieux et si touchants.

Qu'ils sachent bien, tous, que les sentiments qu'ils nous ont inspirés seront durables, comme tous ceux qui prennent naissance dans les cœurs frappés d'affliction, et qu'ils sont un sûr garant des liens de cordialité qui uniront, à l'avenir, nos deux nations. — Je prie V. E. d'agréer, etc.

Le général commandant en chef de la 1^{re} armée française, (Signé) CLINCHANT.

Berne, le 22 mars 1871.

Monsieur le général,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier de votre lettre du 20 mars 1871, dans laquelle vous exprimez au nom de l'armée que vous commandez le profond souvenir de reconnaissance que vous emportez de l'accueil sympathique qui vous a été fait en Suisse.

De son côté, le Conseil fédéral se fait un devoir de rendre hommage à la bonne conduite qui, à peu d'exceptions près, n'a cessé de régner parmi les officiers et les soldats de la première armée française pendant son internement en Suisse, et qui a largement contribué à faciliter la tâche du gouvernement fédéral et des gouvernements cantonaux.

Le peuple suisse a été heureux de soulager, autant qu'il était en son pouvoir, les souffrances d'une armée que des événements malheureux pour elle ont jetée momentanément sur son territoire.

Puissent les bons rapports qui se sont établis entre la population suisse et l'armée française internée dont le souvenir restera longtemps vivant dans la mémoire, fortifier les liens d'amitié qui heureusement existent déjà entre les deux nations.

En faisant des vœux pour le bonheur de votre patrie, nous vous assurons, etc.

Au nom du Conseil fédéral, *Le Président de la Confédération*, (Signé) SCHENK.

— Des adresses de remerciements sont encore parvenues au Conseil fédéral du Consistoire de Montauban et de la ville de Belfort. — Nous conseillerons cependant à nos chers voisins de France de suspendre leurs dithyrambes en l'honneur de notre magnanimité jusqu'à réception de la carte à payer que nous leur dressons en ce moment. Certains comptes tiendraient, dit-on, des Mille-et-une Nuits.



SUR LA RÉORGANISATION DU COMMISSARIAT FÉDÉRAL DES GUERRES.

De toutes les branches de l'organisation militaire, le commissariat est celle qui a le plus grand nombre de points communs avec la vie civile, c'est-à-dire avec les institutions commerciales; aussi nous sommes d'avis qu'on devrait consulter pour une révision de tout ce qui s'y rapporte, non seulement des militaires, mais de grands négociants, des industriels de mérite, etc., parce que ce serait le seul moyen de rompre une fois pour toutes avec la routine.

Si, par exemple, on mettait au concours, séparément et d'une manière bien compréhensible, les chapitres les plus épineux du règlement général, on verrait surgir, nous en avons la certitude, beaucoup de bonnes idées réalisables.

Ceci dit, nous abordons la question des réformes qu'ont pu recommander les expériences des dernières mises sur pied :

1. *L'insuffisance du personnel s'est fait sentir.*

D'après le tableau de répartition de l'armée fédérale, on compte à l'état-major d'une division : 1 commissaire-chef avec rang de lieutenant-colonel, 1 commissaire-payeur avec rang de major, 2 lieutenants-adjoints; à l'état-major d'une brigade d'infanterie : 1 commissaire avec rang de capitaine ou de lieutenant.